



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **lundi 19 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 19 juin, à 18 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la commune de RHUIS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François GOYARD, maire.

Etaient présents : Jean-François GOYARD, Maire

Xavier BERNARD, Marie-Thérèse PARASKEVAS, Jean Paul FÉLIX Adjoints au Maire

Antoine DAVENE de ROBERVAL, Louisiane DUCHATEAU-ROUGIER, Michel DUCHOSSOY, Virginie FERRET-COURTEL, Caroline HOFFERT, conseillers municipaux.

Etaient absents :

Thierry SEUTIN, Jennifer MONTEIRO

Virginie FERRET-COURTEL, est *désignée* secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

**DELIBERATION POUR REPARATION FUITE EGLISE**

M. Goyard fait part de la nécessité d'intervenir sur l'église, de réparer la fuite dans l'église, d'effectuer le brossage et grattage des mousses et de couper l'arbre contre la sacristie.

Le coût de cette l'aménagement est estimé à 3 696.00 € HT soit 4 435.20 € TTC

Conforme au devis du 01/06/2023

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

- d'effectuer le brossage et grattage des mousses
- de remplacer environ 100 tuiles
- d'effectuer une reprise du solin si nécessaire
- d'effectuer une reprise du faitage si nécessaire
- d'autoriser M. le maire à signer toutes pièces nécessaires.
- de couper l'arbre à l'extérieur contre la sacristie

M. Goyard met au vote et les membres du Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité les devis et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y afférents.

Fait à RHUIS, le 19 juin 2023  
Jean-François GOYARD  
Le Maire



*JFG*

09 voix « pour »  
0 voix « contre »  
0 voix « abstention »

Transmis au représentant de l'Etat le : .....  
Publié le : .....  
Mis en ligne le : .....